

- Comité du Canada sur la présence des juges au —, 469-470; réglemens édictés au sujet des aubains, 1; le — demande l'opinion du procureur général au sujet des aubains, 6, 9; le — expédiera les affaires publiques pendant l'absence temporaire du lieutenant-gouverneur, 234.
- Conseil exécutif du Haut-Canada. *Rapports* du — au sujet des aubains, 304-306; des réserves du clergé, 275-277; de la cour de la chancellerie, 156; de l'Assemblée dissoute à la mort du Roi, 49; de l'insuccès du bill des subsides, 268-269; des renseignements fournis à l'Assemblée, 255; de l'université, 305-306; de la destitution du juge Willis, 439.
- Conseil législatif des Canadas-Unis. Composition du —, 126-127; pouvoirs du —, 126; privilèges et immunités du —, 131.
- Conseil législatif de Québec (1774). Etablissement du —, 51.
- Conseil législatif du Bas-Canada. Le — amende la loi de la milice, 410; le — modifie les projets de loi émanant de l'Assemblée, 417; nominations au — 43; le — approuvé par le gouverneur, 222; composition du —, 455; message au — au sujet des subsides, 51, 52; bills des subsides rejetés par le —, 397; pouvoirs de s'adresser à la Couronne pour le renvoi des officiers, 326; les juges au —, 254; le — rejette les bills d'indemnité, 165-173; le — rejette le bill des subsides, 256; droits et privilèges du —, 98; un tribunal devrait être établi pour juger les accusations, 254; le — devra se montrer conciliant envers l'Assemblée, 489.
- Conseil législatif du Bas-Canada. *Adresses* au sujet de l'agent, 99; de l'emploi des revenus, 404; des prétentions de l'Assemblée, 319; de l'état de la province, 221.
- Conseil législatif du Bas-Canada. *Résolutions* au sujet de l'agent, 98, 319; des prétentions de l'Assemblée, 316-318; des subsides et revenus, 23, 71-72, 173, 266-267; des procès par jurés, 204.
- Conseil législatif du Haut-Canada. *Adresses* au sujet du bill de naturalisation, 302-303; de l'acte de la Législature du Bas-Canada affectant le Haut-Canada, 470; de l'université, 482.
- Conseil législatif du Haut-Canada. *Dépêche* qui sera communiquée au — au sujet des aubains, 308; message du — à l'Assemblée au sujet du bill de naturalisation, 301.
- Conseil privé. Appels aux —, 42; rapport au — sur la conduite du juge Willis, 454; pouvoirs du — en ce qui concerne l'université, 385.
- Consuls. Nominations des —, 154, 155.
- Convention provinciale, 12, 60.
- Copley, J.-S. *Voir* *Légistes de la Couronne*.
- Corporation des réserves du clergé. Pétition de la —, 205.
- Correspondance. Le gouverneur n'est pas autorisé à s'emparer de la — échangée avec le secrétaire des colonies, 154; réglemens concernant la —, 279-280; — avec le juge Willis 439, 449, 458.
- Cour d'Appel du Bas-Canada. Irvine refuse la présidence de la —, 99-100; Stuart refuse d'agir en qualité de juge à la —, 368.
- Cour de la chancellerie du Haut-Canada. Besoin d'une —, 370; opinion du solliciteur général sur la —, 156.
- Cournoyer. *Voir* Hus, A.-P.
- Cours. Les habitants des Cantons de l'Est demandent des —, 94, 501; — érigées pour le district de Saint-François, 182-187; la nécessité d'ériger des tribunaux dans les Cantons de l'Est, 463, 487, 497; pouvoir d'établir des —, 435, 447; les actions intentées en vertu de l'acte du commerce et de la navigation seront jugées devant les —, 102, 106, 112.
- Cours britanniques. Décisions des — au sujet des aubains, 236-237, 273-275, 297.
- Cours du Bas-Canada. Amendements à l'acte de judicature des —, 187; extension de la juridiction des — aux territoires de l'Ouest, 32-33.
- Cours du Haut-Canada. Compétence des — en l'absence du juge en chef, 432, 453; serment à prêter dans les —, 158, 211; poursuites en vertu de l'acte des aubains dans les —, 18-19; droits d'augmenter le nombre des —, 448; poursuites en vertu de l'acte des élections dans les —, 211; poursuites en vertu de l'acte de naturalisation dans les —, 426.
- Courval, A.-P. de (vice-président du Comité constitutionnel des Trois-Rivières, 1828), 459.
- Crebassa, Henry. Directeur de scrutin, 517.
- Crédits. Approbation du projet de loi pourvoyant aux —, 398, 404; approbation refusée, 313; approbation qui sera refusée, 77, 397; l'assentiment des trois branches de l'Assemblée est nécessaire, 484; le Haut-Canada rejette le projet de loi pourvoyant aux —, 267; *voir aussi* Bills des Subsides.
- Cressé, madame. Message du gouverneur concernant —, 170.
- Crocker, J.-W. — signe un ordre de l'amirauté, 31.
- Couronne. Tentative pour diminuer l'influence de la —, 53; indépendance de la —, 171; offices créés par la —, 52, 77; poursuites pour libelle intentées par la —, 502.
- Couronne. *Droits et prérogatives de la —*. Choix d'un président, 420; collation, 153 note; terres de la —, 7; création de comtés, 69; érection de tribunaux, 435, 448; finances, 23-26, 53-55, 167-168, 313-315, 400; destitution des juges, 467; protection des sauvages, 19; les droits de la — n'ont pas été respectés par l'Assemblée du Bas-Canada, 341; les prérogatives de la — maintenues, 93, 98-99, 224, 315-317, 483; les droits de la — seront abandonnés, 490, 492; augmentation du nombre des tribunaux, 448; le Haut-Canada ne met pas en doute les droits de la — en matière de finance, 480.
- Cures. Dotation des —, 27, 471; droit de doter les —, 275-277, 471.